Session de septembre 2019

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*
**Véronique Billot, Conseillère départementale de Nancy 2**

# CHRU Nancy

Monsieur le Préfet,

Depuis cinq ans, des efforts très importants ont été consentis par toutes les équipes du CHRU pour redresser l'état des finances et améliorer la qualité et la sécurité des soins, avec des résultats probants, au premier rang desquels le retour du CHRU dans le classement des 10 meilleurs de France.

Le plan de refondation de 2013, en dépit des efforts consentis avec 400 postes ETP (équivalents temps pleins) supprimés et la fermeture de 284 lits, a permis de souder la communauté hospitalière et universitaire autour d'un pacte local de confiance.

En mars 2017, Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé, confirmait son financement au grand plan d'investissement national 2017-2021 « *Territoire de soins* ». Depuis, le gouvernement tarde à soutenir le plan d'investissement de 420 M€ considérant que les efforts ne sont pas suffisants.

Le comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) du 16 juillet 2019 vient de confirmer le plan présenté par la direction du CHRU. C'est une première étape qui devra être confirmée et se traduire, enfin, par l'engagement financier concret de l'Etat.

Monsieur le Préfet, Je veux toutefois vous rappeler que conditionner le déblocage des fonds à la suppression, au préalable, de près de 600 emplois et la fermeture de 174 lits supplémentaires est difficilement soutenable. Ce seront ainsi près de 1 000 postes supprimés en moins de 10 ans pour le premier employeur lorrain qui plus est, dans le domaine de la santé.

L'annonce du plan présenté le 9 septembre dernier par Madame la Ministre des solidarités et de la santé pourvu d'une enveloppe de 754 millions d'euros pour la période 2019-2022 était très attendue par les professionnels de santé et notamment par les services d'urgence. Les crédits semblent avoir été obtenus par redéploiement afin de ne pas toucher à l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (ONDAM). Ils apporteront quelques réponses partielles et non suffisantes à la réelle crise de notre système de santé.

Monsieur le Préfet pourriez-vous nous indiquer l'état précis des négociations entre le CHRU de Nancy, l'Etat et l'ARS Grand Est et le calendrier précis de mise en œuvre du plan d'investissement tant attendu.

Je vous remercie.

**Groupe socialiste, écologiste et républicain**
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques Baudot - 54035 NANCY Cedex
03 83 94 54 91 | 54agauche.fr